



Interpellation au Conseil Communal du lundi 30 AVRIL 2018.

Mobilité et signalisation XHOVEMONT/HOCHEPORTE, rien ne bouge !

Depuis de nombreuses années, les riverains ne cessent de réclamer des mesures fortes de la part du Collège communale. Ces habitants ne déçoilent pas et la détermination est sans faille. 13 ans d'actions ont été rappelés dans un courriel qui a été adressé aux Conseillers.

Les principales revendications sont :

1. Le non-respect du panneau C3 (accès interdit dans les 2 sens à tout conducteur)
2. Le non-respect de la circulation locale
3. Le non-respect du 30 km/h.
4. Le flux très important de la circulation de transit : - Comptage, 109 rue Hocheporte entre 4.800 véhicules/jour et 6.000 véhicules.

Pour rappel, le Collège semble d'accord pour dire que cette voirie n'a le gabarit que pour accueillir 500 à 1000 véhicules par jour.

Le résultat est là, pollution, insécurité des usagers, trafic intense, vibrations, dégradations des murs et véhicules mais aussi de la qualité de l'habitat, accidents...

La majorité a pris des mesures mais n'a pas été jusqu'au bout des promesses faites aux riverains, vous les retrouverez dans les deux questions posées ce soir.

Monsieur le Bourgmestre/l'Echevin, voici nos questions :

- Pourquoi ne pas mettre en place un sens interdit du bas de la rue de l'épicerie jusque l'école comme souhaité par les riverains, donc empêcher les usagers extérieurs d'emprunter la rue.
- Les aménagements de la rue de Campine sont terminés tels que souhaités par les habitants de cet important axe routier, mais il reste encore un élément indispensable pour résoudre le problème de mobilité, ce sont les feux du bas de la rue, en effet, la temporalité des feux devrait (selon l'étude menée par monsieur « mobilité » fluidifier le trafic, des marquages au sol devraient aussi être réalisés pour « un tourne à droite plus rapide », mais à ce jour rien ne bouge à ce niveau. Pour quelle raison cet aménagement ne se fait-il pas ?

Nous vous remercions pour vos réponses.

Christine DEFRAIGNE et Fabrice DREZE

Conseillers communaux.